Pfadibewegung Schweiz
Mouvement Scout de Suisse
Movimento Scout Svizzero
Moviment Battasendas Svizra

Newsletter de la Formation

Octobre 2023

Informations du domaine de la Formation du MSdS

À droite, sous les titres, tu peux voir à qui s'adresse l'information en question :
RF = Responsables de la formation de la brigade, de la région ou du canton
CàF= Conseiller·ère à la formation
CC = Chef·fe·s de cours
Team = Équipes de cours
Part = Participant·e·s à des cours

ACTUALITÉS DE LA COFOR

Projet de modèle de formation 2023+

concerne tout le monde

Le ***modèle de formation*** révisé ainsi que les ***check-lists*** actualisées et adaptées sont disponibles dès à présent dans l'espace de téléchargement du MSdS.

Un très grand merci aux RF, aux commissions, aux traductrices et traducteurs ainsi qu'à l'équipe de projet, qui se sont toutes et tous engagé·e·s activement au cours des dernières années pour la révision du modèle de formation et qui ont contribué à ce résultat final grandiose !

Cours Spectre 2024

concerne les personnes intéressées
(en particulier les membres des maîtrises cantonales et régionales)

Le cours Spectre offre une formation en management associatif et a pour but de permettre aux fonctionnaires du niveau cantonal et régional ainsi qu'aux bénévoles du niveau fédéral de pouvoir exercer leurs fonctions dans de bonnes conditions. Le cours n'ayant pas eu lieu ces dernières années, le concept a été fondamentalement retravaillé pour 2024 :

- Forme du cours en modules (y compris des parties en numérique) pour plus de flexibilité et une formation orientée vers les besoins (les participant·e·s peuvent approfondir leurs connaissances là où ils en ont besoin dans leur fonction)
- Certains modules peuvent également être suivis par des personnes qui ne souhaitent suivre qu'un module spécifique (par ex. gestion de projet) au lieu de l'ensemble du cours.
- Pour le cours complet, il faut suivre au moins 5,5 jours (programme général et 3 jours de modules)

cliquez ici pour vous inscrire via MiData

ACTUALITÉS DU MSDS

Nouvelles offres de formation pour les expert·e·s J+S

concerne les expert·e·s J+S

Dans le but de simplifier et d'uniformiser la structure du programme J+S, le module de chef·fe de cours et donc le complément de reconnaissance "chef·fe de cours" seront supprimés au 1er janvier 2024. Les RF ont déjà été informé·e·s de ce changement au printemps et tou·te·s les expert·e·s J+S SdC/T actif·ive·s ont reçu ce ***mail d'information*** de J+S début août.

Future mise en place des contenus de l'association
L'année prochaine, la commission formation organisera des rencontres régionales régulières pour tou·te·s les expert·e·s actif·ive·s. En plus de l'échange informel et de la possibilité d'apprendre à se connaître, ce cadre doit également permettre de transmettre les contenus qui étaient jusqu'à présent couverts par la partie "association" du module "chef·fe de cours". Il s'agit de garantir que les personnes qui ont suivi un cours de base au cours des années précédentes, mais qui n'ont pas encore suivi le module de chef·fe de cours, puissent acquérir les connaissances nécessaires pour encadrer un cours.

De plus, l'objectif de formation 1.10 est intégré dans le cours Top "Les participant·e·s sont en mesure de gérer les cours qu'ils·elles sont autorisé·e·s à encadrer" et s'applique à tous les cours et à un bloc supplémentaire sur le thème "Réseau d'encadrement de l'équipe de cours".

Rencontres CoFor – Meet and Greet
La Cofor souhaite se rapprocher des personnes engagées directement sur le terrain, dans les cours de formation et dans les associations, dans le but de présenter les axes de travail actuels de la commission mais aussi de recueillir les besoins des associations pour définir d'éventuels nouveaux axes de travail. Pour ce faire, la CoFor proposera dès 2024, plusieurs temps d'échange et de partage avec les personnes actives pour la formation dans les associations.

En 2024, il y aura trois rencontres en présentiel et trois rencontres en ligne. Lors des rencontres en présentiel, l'idée est de présenter les projets en cours de la CoFor, d'échanger sur une thématique particulière qui concerne la formation (par exemple : la santé mentale en cours de formation, l'administration de cours, la reconnaissance de la formation scoute, ….) et de recueillir les besoins des associations, en plus de prendre un petit apéro ensemble 😊 . Lors des rencontres en ligne, le but est de présenter les projets en cours de la CoFor et de recueillir les besoins des associations.

Ces rencontres sont ouvertes à toutes les personnes impliquées dans la formation au sein des associations cantonales (formateur·rice·s, expert·e·s, chef·fe·s de cours, RF, CàF). La CoFor tâchera de les proposer dans les différentes régions linguistiques, avec un tournus entre différents lieux au fil des années. Les heures et les lieux exacts doivent encore être définis.

Ci-après, vous trouverez les dates des rencontres en 2024. Les inscriptions sur midata seront prochainement ouvertes.

- Lundi 22 janvier 2024 – en ligne
- Samedi 24 février 2024 après le Module de perfectionnement expert·e·s : Diriger une équipe - à Bienne
- Mercredi 5 juin 2024 – en ligne
- Vendredi 30 août 2024 après le Module de perfectionnement expert·e·s : Diriger une équipe - à Bienne
- Mardi 22 octobre 2024 – en ligne
- Vendredi 22 novembre 2024 - à Zürich

On se réjouit de vous croiser lors de ces rencontres et d'échanger avec vous autour de multiples sujets passionnants qui vous concernent pour votre engagement dans la formation !

Nouveau paysage des MPE
La suppression de ce module signifie également que le paysage des MPE (Modules J+S de Perfectionnement Expert·e) changera quelque peu à partir de l'année prochaine et que de nouveaux modules seront intégrés à l'offre de formation continue. Cet ***aperçu*** vous informe sur l'offre complète.

Voici un résumé des principaux changements :

- **Modifications des conditions d'admission aux MPE dans les domaines de sécurité**
  La reconnaissance en tant que chef·fe e de cours J+S comme condition d'admission à un MPE dans un domaine de sécurité est supprimée avec effet immédiat.
  En outre, les MPE dans un domaine de sécurité peuvent désormais aussi être suivis par des expert·e·s J+S qui ne souhaitent pas acquérir un complément de sécurité. Pour ces participant·e·s, les conditions d'admission sont adaptées.

- **Nouveau MPE Diriger une équipe**
  Les tâches de direction d'équipe joueront toujours un rôle important dans les scouts, y compris dans la formation. C'est la raison pour laquelle un module spécifique à ce sujet est actuellement en cours d'élaboration et sera organisé pour la première fois l'année prochaine (février et août). Seras-tu l'un des premières personnes à y participer ?

- **Nouveau MPE Surprise : sujets de société actuels**
  L'idée est que le MPE Surprise aborde un sujet d'actualité sur un cycle de deux ans. Pour la première période de mise en œuvre (2024/25), l'accent a été mis sur les thèmes de la durabilité, de la promotion de la santé et de la prévention ainsi que sur la diversité et l'inclusion. Ce module est en cours d'élaboration par un groupe de projet qui regroupe plusieurs associations et sera organisé pour la première fois en novembre 2024.

vers l'apreçu des offres

inscription via MiData

Ethique au sein du scoutisme suisse et au niveau du sport suisse : obligation de signalement

concerne team, part

Le Mouvement Scout de Suisse (MSdS) s'engage pour des activités saines, respectueuses et équitables. Il applique ses valeurs - ainsi que ses différents organes et ses membres - en traitant les autres avec respect, en agissant et en communiquant de manière transparente.
En plus des valeurs scoutes, le MSdS reconnaît la ***Charte d'éthique*** de Swiss Olympic et de l'Office fédéral du sport (OFSPO) ainsi que les ***Statuts en matière d'éthique pour le sport suisse*** et les transmet à ses membres. Le MSdS fait partie du sport suisse et est une organisation partenaire de Swiss Olympic.

Les statuts en matière d'éthique définissent des valeurs fondamentales pour des activités sportives saines, respectueuses et loyales, basées sur la charte d'éthique. Dans les statuts, ces valeurs sont complétées par des mesures concrètes afin de prévenir les violations de l'éthique. Swiss Olympic y définit en outre une obligation d'annoncer toute violation de ces valeurs. En tant qu'organisation partenaire de Swiss Olympic et dans le cadre de la discipline sportive Jeunesse+Sport "Sport de camp/Trekking", le MSdS a intégré la charte d'éthique et les statuts en matière d'éthique dans ses propres statuts. Nous, les scouts, sommes donc également soumis à l'obligation d'annoncer les violations de l'éthique. Les valeurs de la charte d'éthique correspondent dans leur interprétation de base aux valeurs qui sont fixées dans la ***loi scoute***.

Bien que nous nous engagions quotidiennement pour des activités scoutes respectueuses, il arrive que le scoutisme soit confronté à des situations difficiles. Le ***réseau d'encadrement*** scout, qui a fait ses preuves, apporte son soutien dans de telles situations aux groupes scouts. Grâce à la ***helpline scoute 0800 22 36 39***, les responsables scouts ont en outre la possibilité de s'adresser 24 heures sur 24 à un service de soutien interne au scoutisme lorsqu'une situation les dépasse.

Les équipes de crise cantonales sont à la disposition des responsables scout·e·s et des coachs en tant que premiers interlocuteurs en cas d'incertitudes et de crises. En appelant la helpline du scoutisme, les personnes concernées reçoivent un soutien, tout en s'assurant que l'association cantonale ou le MSdS et, si nécessaire, le bureau d'enregistrement Swiss Sport Integrit, soient informés du cas. Il incombe aux équipes de crise (cantonales) de vérifier s'il y a violation de l'éthique au sens des statuts respectifs et, dans l'affirmative, de le signaler au centre d'enregistrement Swiss Sport Integrity.

Swiss Sport Integrity est le point de contact externe au scoutisme qui permet de signaler, d'enquêter et de sanctionner les violations de l'éthique et les abus dans le sport suisse. Celui ou celle qui souhaite faire part d'un soupçon de violation des statuts en matière d'éthique sans cependant passer par la helpline scoute peut ***s'adresser directement à ce service indépendant de signalement et d'enquête***.
Le MSdS encourage ses membres à faire usage de l'offre directe de Swiss Sport Integrity en cas de doute.

En tant que formateur·trice·s, il est important que vous informiez vos participant·e·s de l'obligation de signaler les violations de l'éthique et que vous leur indiquiez les deux voies de communication possibles, à savoir la Helpline scoute ou le service de signalement indépendant Swiss Sport Integrity. Comme par le passé, J+S exige que le thème des "valeurs dans le système du sport suisse" soit abordé dans chaque offre de formation. Pour ce faire, des ***blocs modèles*** sont disponibles dans la zone de téléchargement du MSdS pour les cours de base et de perfectionnement.

Plus d'information sur « l'éthique dans le scoutisme »

Mise à jour de la déclaration de protection des données

concerne tout le monde

La protection des données est un sujet important cette année. Au début de l'année, une large communication a été menée à ce sujet et nous vous avons déjà informés dans la dernière ***newsletter de la formation*** sur votre rôle dans la protection des données et sur la manière de la thématiser pendant vos cours.
Entre-temps, de nombreuses questions ont été soulevées et nous souhaitons ici en aborder quatre et présenter les meilleures solutions à cet effet selon les possibilités actuelles :

- **Demande de données sensibles via MiData**
  Aucune donnée sensible (cf. ***définition dans la FAQ***) ne peut être collectée et enregistrée systématiquement dans MiData. Ceci représente un défi pour la collecte de données importantes concernant la santé, comme par exemple les habitudes alimentaires et les allergies alimentaires.
  Dans le champ de remarques standard, les "habitudes alimentaires" sont entre autres demandées. Il est important que les préférences indiquées ici soient supprimées après l'offre. La suppression automatique et rétroactive de ces données dans MiData a été demandée aux développeurs. Vous n'avez donc pas besoin de faire quelque chose de particulier. Nous vous informerons de l'état actuel du développement dans la prochaine newsletter sur la formation.
  Veuillez renoncer à créer vous-même des questions qui demandent des données sensibles lors de l'inscription via MiData.

- **Recommandations concernant l'utilisation des fiches d'urgence**
  Les fiches d'urgence contiennent des données sensibles et doivent donc être traitées avec la confidentialité requise. En principe, seules les personnes qui doivent impérativement être informées, comme par exemple les responsables de la pharmacie ou des soins, peuvent consulter les fiches d'urgence.
  Le plus sûr est donc de collecter les fiches d'urgence uniquement sous forme papier et de les rendre aux participants à la fin de l'offre ou de les détruire. Ainsi, les données qu'elles contiennent ne se trouvent nulle part sous forme numérique.
  Si vous souhaitez collecter et/ou sauvegarder les fiches d'urgence sous forme numérique, nous vous recommandons de le faire au moyen d'un cloud sécurisé, basé en Suisse. Veillez à ce que l'accès à ces données soit limité et qu'une personne soit définie pour effacer définitivement les feuilles d'urgence déposées après l'offre.

- **Recommandations sur le traitement des documents concernant les compétences**
  Les observations consignées par écrit dans le cadre du processus de formation et de certification ne sont pas des données sensibles et peuvent donc être stockées sous forme numérique ou dans un cloud. Cela implique toutefois que vous ne consigniez que des notes pertinentes concernant la formation et non des données sensibles qui vous ont été communiquées en toute confiance. Néanmoins, il convient de traiter ces informations avec précaution : assurez-vous ici aussi que seules les personnes qui doivent les consulter puissent le faire et supprimez définitivement tous les documents une fois la procédure de certification terminée.

- **Traitement des données sensibles et des e-mails**
  Nous te recommandons de ne pas collecter de données sensibles, telles que des fiches d'urgence ou des informations sur la santé, par e-mail, car tu ne peux pas garantir leur suppression définitive de cette manière.

Suivez le principe de ne collecter que les données sensibles dont vous avez vraiment besoin, de ne donner accès à ces données qu'aux personnes qui en ont vraiment besoin, de les stocker dans le moins d'endroits possible et de les supprimer définitivement une fois le cours terminé.

La ***FAQ*** a été élargie sur ces points. Si la FAQ ne répond pas encore à toutes vos questions, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse ***datenschutz@pbs.ch***.

Merci de vous engager pour la protection des données dans le scoutisme !

Protection des données dans le scoutisme

Reminder : Contenu de cours basé sur des thématiques spécifiques

concerne les chef·fe·s de cours, Team

Dans ton cours, tu traites de la dimension internationale du scoutisme, du thème de la diversité et de l'inclusion ou tu te penches sur la prévention des abus sexuels ? Ou tu ne le fais pas encore et tu as envie de les intégrer dans ton programme ?
Dans ce cas, consulte ces supers outils qui t'aideront à planifier et à réaliser ton programme :

Contenu de cours international
Apprendre à connaître le scoutisme d'un point de vue international est très simple grâce aux contenus spécialement adaptés aux participants des cours Pio, de base, de perfectionnement, Panorama, RG, Gilwell et Spectre. Après une introduction générale, il est possible de choisir soi-même le thème souhaité pour un approfondissement.
Après les avoir testés, prends un peu de temps pour remplir le ***sondage*** sur ces contenus !

Vers les contenus de cours

Ouvert à tou·te·s – Contenu de cours sur la diversité et l'inclusion
Un recueil de 10 fiches pleines d'informations et de pistes de réflexion sur des thèmes tels que "les stéréotypes de genre", "inter*" et "la diversité liée à la migration". Avec une check-list pour un quotidien scout inclusif, ces fiches sont placées dans une enveloppe dans laquelle des concepts plus généraux sont développés. Le groupe cible de ces documents est celui des cours de base et de perfectionnement, ainsi que les responsables qui souhaitent aborder ces thèmes dans leur groupe. La documentation peut être obtenue sous forme de ***brochure auprès de hajk*** ou ***téléchargée*** sur le site web du MSdS.
Pour les équipes de cours, il existe un ***dossier explicatif*** qui explique comment ce domaine thématique peut être traité dans le cadre des cours.

Vers le contenus de cours

Outil de prévention – image « cherche et trouve »
L'***image « cherche et trouve »*** t'aide à aborder de manière interactive le thème de la prévention des abus sexuels dans ton cours et le ***document d'accompagnement*** te donne des informations complémentaires ainsi que des idées d'application concrètes. Chaque caisse de cours est également équipée d'un poster en PVC et du document d'accompagnement. Tu peux emprunter d'autres poster en PVC via le ***site web du MSdS*** ou en acheter un directement chez ***hajk***.

vers les contenzs de cours

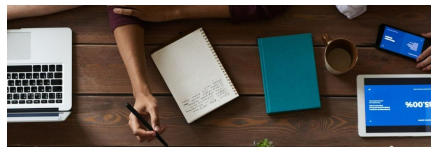

Documents pour la période de cours 2024

concerne les AV, CàF, chef·fe·s de cours

Comme cette année, nous renonçons à l'envoi d'un dossier ZIP avec les documents administratifs et vous prions d'utiliser la fonction de filtrage "Formation --> Diriger un cours - Administration" dans la zone de téléchargement du MSdS afin d'accéder à tous les documents actuels.

Vous trouverez également la présentation PowerPoint actualisée avec toutes les informations importantes pour les responsables scout·e·s dans la zone de téléchargement du MSdS. Elle contient à la fois des informations nouvelles et déjà connues, regarde-la tranquillement pour décider de ce que tu veux transmettre dans ton cours et de quelle manière.

Vers les documents d'administration actuels

Vers la présentation PowerPoint actualisée

ACTUALITÉS DES PARTENAIRES

Nouvel aide-mémoire «Prévention des accidents et exigences de sécurité dans le SC/T»

concerne chef·fe·s de cours, Team, part.

L'aide-mémoire J+S « Prévention des accidents et exigences de sécurité dans le sport de camp/trekking » a été remanié en collaboration avec le ***Bureau de prévention des accidents*** (BPA).

Les principales modifications portent sur les points suivants.

- **Attitude de base pour les activités de sport de camp/trekking:**
  Il est explicitement indiqué que les responsables déterminent de manière autonome la taille maximale du groupe en termes de sécurité, l'activité ainsi que les auxiliaires compétents nécessaires en fonction de leurs propres capacités, du niveau des participant·e·s, de la difficulté de l'activité et des conditions.

- **Exigences spécifiques pour les activités dans les domaines de sécurité montagne, hiver, eau**
  En raison de l'ajout ci-dessus concernant la détermination autonome de la taille des groupes en termes de sécurité, la mention selon laquelle il est recommandé de former des groupes de moins de 12 participant·e·s par responsable a été biffée.

- **Domaine montagne et hiver**
  Aucune modification de fond n'a été effectuée dans les deux domaines SC/T montagne et hiver.

- **Domaine eau**
  Suite à la révision du contenu des formations J+S dans l'eau (module eau SC/T, i-module "Surveillant·e de baignade"), celles-ci sont considérées comme équivalentes aux brevets Pool, Plus Pool et Lac de la SSS. Le nouvel aide-mémoire ne parle donc plus de "nageurs sauveteurs*", mais de "personnes ayant suivi une formation spécifique à l'eau". Ainsi, les recommandations suivantes ont également été adaptées en conséquence.
  - **Pool/Lac** (non surveillé) : Une personne ayant accompli avec succès le module eau SC/T, le module i9 " Surveillant·e de baignade " ou le brevet SSS Plus piscine et/ou lac (selon l'activité exercée) pour 12 participant·e·s au maximum à chaque fois.
  - **Rivière** : Une personne ayant accompli avec succès le module de sécurité en eau ou le brevet SSS rivière pour 12 participant·e·s au maximum à chaque fois.

- **Activités dans le domaine de la sécurité aquatique**
  Lors d'activités en eaux vives, les participant·e·s portent des gilets de sauvetage et non pas des gilets de flottage.

Nous vous prions de bien vouloir transmettre ces changements à qui de droit et de veiller à ce que la planification des camps se fasse exclusivement selon les nouvelles dispositions.

Vers l'aide-mémoire actualisé

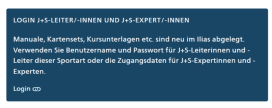

Changement du domaine de login pour les expert·e·s J+S et les moniteur·trice·s J+S

concerne Team, part.

Jusqu'à présent, le domaine de login J+S SdC/T pour les expert·e·s et les moniteur·trice·s était affiché sur la page d'accueil du Sport de camp/Trekking à gauche dans l'organisation des pages. Désormais, les domaines de login sont organisés via Ilias. Pour y accéder, tu dois descendre sur la page d'accueil SdC/T jusqu'à ce qu'une case bleue apparaisse. Les données de connexion (nom d'utilisateur et mot de passe) restent inchangées.

Documents pour les moniteur·trice·s J+S
Après s'être connectés avec succès, les moniteur·trice·s J+S voient désormais s'afficher quatre tuiles, trois avec des documents concernant toutes les disciplines sportives et une spécifique au sport de camp/trekking. Pour les responsables scout·e·s, c'est surtout le classeur SdC/T qui est intéressant, avec toutes les brochures SdC/T et quelques aide-mémoire qui ne sont pas accessibles au public sur le site Internet J+S.

Documents pour les expert·e·s J+S
Après vous être connecté avec succès, vous trouverez désormais un affichage en forme de tuiles avec des dossiers pour toutes les disciplines sportives J+S ainsi que des documents communs à toutes les disciplines sportives pour les moniteur·trice·s J+S, les coachs J+S, les expert·e·s J+S et les expert·e·s coach J+S.
En tant qu'expert·e J+S, ce sont en premier lieu les documents du classeur SdC/T qui t'intéressent (tu le reconnais grâce à l'icône au dessus) et ceux du classeur général des expert·e·s J+S (premier dossier).

vers le login

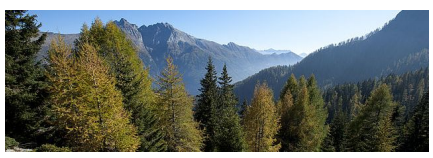

Centre de cours et de rencontre de la fondation des éclaireuses du Calancatal

concerne les personnes intéressées

La Fondation des éclaireuses du Calancatal et le centre de cours et de rencontres qui en dépend ont une longue histoire. Jusqu'à la création du Mouvement Scout de Suisse en 1984, le centre a été utilisé par l'association des éclaireuses pour des cours de formation, des camps fédéraux et des ateliers, mais il est malheureusement tombé dans l'oubli depuis. Et c'est ce que nous voulons changer ensemble !
Si tu es encore à la recherche d'un lieu idéal pour ton cours en itinérance, pour un cours sous tente avec un peu plus d'infrastructure ou pour un petit groupe de cours, situé au milieu d'une magnifique région de randonnée, jette donc un coup d'œil aux ***offres*** dans le magnifique Calancatal.

vers le site internet du centre (en allemand ou italienne)

Copyright © 2023 Mouvement Scout de Suisse, All rights reserved.
T +41 31 328 05 45 | formation@msds.ch | scout.swiss

A qui s'adresse la newsletter formation ? La tâche essentielle Formation et Encadrement du MSdS envoie deux fois par an des informations actuelles aux personnes qui s'engagent dans le domaine de la formation, par le biais de la newsletter formation. Le principal groupe cible est constitué d'expert·e·s, de responsables de cours et de CâF qui dirigent ou encadrent actuellement un cours.

Sur quoi porte l'information ? Dans l'envoi d'automne, la newsletter sur la formation met l'accent sur les informations pertinentes pour la planification des cours. Dans l'envoi de printemps, l'accent est mis sur les informations importantes pour la réalisation des cours.

S'abonner ou se désabonner ? Nous nous permettons d'ajouter à la liste de distribution tous les participant·e·s ayant réussi leur cours Top ou CâF lors des 12 derniers mois. Si tu ne souhaites plus recevoir la newsletter à l'avenir, tu peux te désinscrire de cette liste. De plus, tu peux modifier tes préférences ou t'inscrire à d'autres newsletters du MSdS.